



Robinson Sheppard Shapiro

S.E.N.C.R.L. • L.L.P.  
Avocats • Barristers & Solicitors

*Me Luc Fleurant*  
Ligne directe : 514-393-7401  
Courriel : [lfleurant@rsslex.com](mailto:lfleurant@rsslex.com)

PAR COURRIEL: [martine.girard@judex.qc.ca](mailto:martine.girard@judex.qc.ca)

PAR MESSAGEUR

Montréal, le 29 septembre 2015

HONORABLE GAÉTAN DUMAS, J.C.S.  
COORDONNATEUR DES DISTRICTS DE ST-FRANÇOIS, BEDFORD ET MÉGANTIC  
PALAIS DE JUSTICE  
375, RUE KING OUEST  
SHERBROOKE QC J1H 6B9

OBJET : C.S. SAINT-FRANÇOIS : 450-17-000167-134  
**DANS L'AFFAIRE DU PLAN D'ARRANGEMENT AVEC LES CRÉANCIER DE :**  
**MONTREAL, MAINE & ATLANTIQUE CANADA CIE (MONTREAL, MAINE & ATLANTIC**  
**CANADA CO.); et**  
**RICHTER GROUPE CONSEIL INC. (RICHTER ADVISORY GROUP INC.); et**  
**ROYAL & SUN ALLIANCE DU CANADA, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE;**  
Re : Requête amendée pour être autorisé à déposer une preuve de réclamation hors délai  
N/☞ : 36345-15

---

Monsieur le Juge :

Nous joignons à la présente lettre les originaux des affidavits signifiés le 24 septembre 2015 avec notre requête.

Nous avons écrit ce jour à Me Sylvain Vauclair, procureur du contrôleur et à Me Patrice Benoît, procureur de MMA afin de connaître la position de leurs clients sur notre requête. À ce jour, aucun opposant ne s'est manifesté pour contester notre requête.

Copie de la présente et des lettres jointes sont transmises à la Service List pour information.

Veuillez agréer, monsieur le Juge, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO**  
S.E.N.C.R.L. • L.L.P.

Luc Fleurant  
LF/gl  
c. c. Service list  
p. j.



Robison Sheppard Shapiro

S.E.N.C.R.L. • L.L.P.

Avocats • Barristers & Solicitors

*Me Luc Fleurant*

Ligne directe : 514-393-7401

Courriel : [lfleurant@rsslex.com](mailto:lfleurant@rsslex.com)

PAR COURRIEL: [patrice.benoit@gowlings.com](mailto:patrice.benoit@gowlings.com)

Montréal, le 29 septembre 2015

ME PATRICE BENOIT  
GOWLING LAFLEUR HENDERSON S.E.N.C.R.L.  
1 PLACE VILLE-MARIE, 37E ÉTAGE  
MONTRÉAL QC H3B 3P4

OBJET : C.S. SAINT-FRANÇOIS : 450-17-000167-134  
**DANS L'AFFAIRE DU PLAN D'ARRANGEMENT AVEC LES CRÉANCIER DE :  
MONTREAL, MAINE & ATLANTIQUE CANADA CIE (MONTREAL, MAINE & ATLANTIC  
CANADA CO.); et  
RICHTER GROUPE CONSEIL INC. (RICHTER ADVISORY GROUP INC.); et  
ROYAL & SUN ALLIANCE DU CANADA, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE;**  
Re : Requête amendée pour être autorisé à déposer une preuve de réclamation hors délai  
pour le compte de RSA  
N/☞ : 36345-15

---

Cher confrère,

Vous avez sûrement reçu le 21 septembre 2015 notre Requête pour être autorisé à produire une réclamation hors délai pour le compte de notre cliente RSA, ainsi qu'une Requête amendée accompagnée des Affidavits et des pièces reliées à la requête, le 24 septembre 2015. Je n'ai, quant à moi, reçu aucune réaction de qui que ce soit malgré la semaine qui s'est écoulée depuis la première signification.

Je réfère également à la conversation téléphonique que nous avons eue le ou vers le 23 septembre dernier. Vous noterez que j'ai indiqué dans ma lettre adressée à l'Honorable Dumas le 24 septembre que vous aviez demandé d'attendre votre retour, la semaine prochaine, pour aborder la question de l'échéancier. Tel que je vous l'ai indiqué, si notre requête n'est contestée ni par MMA, ni par le contrôleur, et qu'aucun opposant ne s'est manifesté d'ici une semaine, il serait raisonnable de prendre pour acquis que notre requête ne sera pas contestée et que toute discussion relativement à un échéancier serait purement théorique.

Dans ce contexte, auriez-vous l'obligeance de nous faire connaître la position de MMA? Je joins à la présente copie d'une lettre que j'adresse à Me Vaclair ce jour.



-2-

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos salutations les meilleures.

**ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO**  
S.E.N.C.R.L. • L.L.P.

Luc Fleurant  
LF/gl

p. j.

Copie d'une lettre datée du 29 septembre 2015 adressée à Me Sylvain Vauclair



Robinson Sheppard Shapiro

S.E.N.C.R.L. • L.L.P.  
Avocats • Barristers & Solicitors

*Me Luc Fleurant*  
Ligne directe : 514-393-7401  
Courriel : [lfleurant@rsslex.com](mailto:lfleurant@rsslex.com)

PAR COURRIEL: [svauclair@woods.qc.ca](mailto:svauclair@woods.qc.ca)

Montréal, le 29 septembre 2015

ME SYLVAIN VAUCLAIR  
WOODS S.E.N.C.R.L.  
2000 AVENUE MCGILL COLLEGE , BUREAU 1700  
MONTRÉAL QC H3A 3H3

OBJET : C.S. SAINT-FRANÇOIS : 450-17-000167-134  
**DANS L’AFFAIRE DU PLAN D’ARRANGEMENT AVEC LES CRÉANCIER DE :  
MONTREAL, MAINE & ATLANTIQUE CANADA CIE (MONTREAL, MAINE & ATLANTIC  
CANADA CO.); et  
RICHTER GROUPE CONSEIL INC. (RICHTER ADVISORY GROUP INC.); et  
ROYAL & SUN ALLIANCE DU CANADA, SOCIÉTÉ D’ASSURANCE;**  
Re : Requête amendée pour être autorisé à déposer une preuve de réclamation hors délai  
pour le compte de RSA  
N/📁 : 36345-15

---

Cher confrère,

Vous avez sûrement reçu le 21 septembre 2015 notre Requête pour être autorisé à produire une réclamation hors délai pour le compte de notre cliente RSA, ainsi qu’une Requête amendée accompagnée des Affidavits et des pièces reliées à la requête, le 24 septembre 2015. Je n’ai, quant à moi, reçu aucune réaction de qui que ce soit malgré la semaine qui s’est écoulée depuis la première signification.

Auriez-vous l’obligeance de nous informer de la position que le contrôleur entend adopter en rapport avec notre requête? J’écris ce jour à Me Patrice Benoît afin qu’il m’informe de la position de MMA.

Veuillez agréer, cher confrère, l’expression de nos salutations les meilleures.

**ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO**  
S.E.N.C.R.L. • L.L.P.

Luc Fleurant  
LF/gl

p. j. Copie d’une lettre datée du 29 septembre 2015 adressée à Me Patrice Benoît